

Image not found or type unknown



# Contrat engagement réciproque RSA Que faire

Par **Look974**, le **14/03/2016** à **16:22**

Bonjour,

Je suis au RSA, je suis dans l'obligation d'effectuer un contrat d'engagements réciproque. Le soucis est que mon référent m'oblige à faire des choses dont je ne me sent pas le besoin. Comme aller voir un gynécologue ou autre. Il faut aussi que je me renseigne pour mettre mon enfant dans une garderie ou autre alors que j'en est pas envie. Qu'est ce que je peux faire ? Étant dans une situation difficile, cela m'affecte beaucoup. Il faut que je fasse ceci ou ce la pour garder le RSA.